



## Point Presse du Ministère des Postes et de l'Économie Numérique

**Lomé, le 06 avril 2018** – Le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique fait le point sur ses différentes activités du mois de mars.

**Le 21 mars 2018**, le conseil des ministres a donné son accord pour l'installation et la mise en service de la messagerie professionnelle à l'ensemble de l'administration publique.

En effet, conformément à la volonté du Chef de l'Etat de faire du Togo un pays dans lequel les administrations publiques et les institutions de la République délivrent un service de qualité aux citoyens, la modernisation des outils du gouvernement et la mise en œuvre d'une véritable conduite de changement au sein de l'administration publique s'imposent.

Dans le cadre de cette nouvelle dynamique, une messagerie gouvernementale destinée à sécuriser et rationaliser les échanges électroniques des membres du gouvernement avait été déployée par le Ministère des Postes et de l'Économie Numérique. Ce déploiement a consisté à créer des comptes emails professionnels, dans le domaine « gouv.tg » ainsi qu'en la mise en place d'une suite d'outils de travail collaboratif (agenda partagé, un drive, etc.).

Fort des résultats de cette phase pilote, le gouvernement a souhaité étendre cette messagerie professionnelle à l'ensemble de l'administration publique, ce qui représente à terme près de 70 000 utilisateurs.

A l'issue d'un processus de passation des marchés publics, la société Linagora et la société Comtel Technologies ont été retenues pour fournir respectivement l'installation et la mise en service de la solution de messagerie professionnelle ainsi que le matériel correspondant aux serveurs et aux outils de virtualisation.

Au-delà de faciliter et sécuriser leurs échanges électroniques, le déploiement de ce nouvel outil au sein des administrations, permettra notamment aux agents publics de pouvoir procéder à des vidéoconférences en ligne, d'accéder aux outils de bureautique en ligne déployé sur des serveurs propres à l'Etat togolais et d'utiliser les outils collaboratifs.

**Le 22 mars 2018**, le ministre a pris part au lancement de la commercialisation des offres du fournisseur d'accès internet GVA Togo.

Un mois après le démarrage des activités de son concurrent Teolis SA, avec lequel il a reçu la licence de Fournisseur d'Accès à Internet des mains du ministre le 7 juin 2017, GVA Togo a également lancé ses offres sur le marché de l'internet.

Le groupe français a présenté sa première offre (la CanalBox) qui permet aux Togolais d'avoir la fibre optique à domicile. L'entreprise propose une connexion d'un débit de 30 Mbps au prix de 30 000 FCFA par mois.

Le démarrage des activités de GVA Togo sur le sol Togolais aux cotés de Teolis SA, qui avait lancé ses premières offres le 22 mars dernier, porte à quatre (4) le nombre de FAI dans le pays. Togo Telecom et CAFE Informatique & Télécommunications étant les précurseurs du marché.

L'arrivée des deux nouveaux acteurs sur le segment de l'internet fixe fait émerger de nouvelles offres plus concurrentielles au profit des consommateurs.

Teolis qui propose dans un premier temps des offres destinées aux entreprises a annoncé le lancement prochain des offres grands publics notamment la Teolis Zone, un réseau de Wifi Public qui permettra aux citoyens togolais d'avoir la connexion au détail à 50 FCFA.

Togo Telecom, l'opérateur historique de l'Etat s'est également mis en ordre de bataille. L'entreprise a annoncé de nouvelles offres notamment une connexion via fibre optique à domicile allant jusqu'à 25 Mbps pour 25000 FCFA. Les offres ADSL ont également été revu.

« Nous souhaitons que l'expansion de l'internet et la démocratisation de ses usages bénéficient pleinement aux togolais en les encourageant à développer des solutions innovantes pour faire rayonner notre pays au sein de la société de l'information grandissante », avait indiqué le Ministre des postes et de l'économie numérique, Cina Lawson à l'occasion du lancement de l'offre de GVA Togo.

**Du 26 au 27 mars**, le Ministre a participé à la 6<sup>ème</sup> édition de l'Africa CEO Forum dans la capitale ivoirienne, Abidjan.

Rendez-vous international et incontournable des décideurs et financiers du secteur privé africain, ce forum organisé par le Groupe Jeune Afrique, vise à mettre en lumière le capitalisme africain et faire avancer les questions essentielles pour l'avenir du continent et de ses entreprises.

Au cours de cette rencontre, le ministre a pris à une table ronde sur la transformation digitale en Afrique aux cotés de CEOs d'entreprises africaines et internationales ainsi que d'éminentes personnalités publiques dont son homologue ivoirien Bruno Koné, Ministre de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste.

Ce panel a été l'occasion pour le ministre de partager l'expérience du Togo, engagé depuis quelques années dans un large programme de modernisation via les TIC. Cina Lawson a notamment cité l'exemple du portail <http://togo.tg> qui permet aux citoyens d'accéder à tous les sites de l'administration ainsi qu'aux démarches administratives.

Le ministre a également participé au workshop sur « Comment les gouvernements peuvent-ils stimuler l'économie digitale ? » au cours duquel elle a insisté sur l'intérêt du partage des infrastructures entre les opérateurs.

Placée cette année sous le thème « Shapping The future of Africa », l'Africa CEO Forum a été également l'occasion pour le ministre de rencontrer des investisseurs et de promouvoir la destination Togo auprès des investisseurs.

**Le 3 avril 2018**, Conseil d'administration de la Millennium Challenge Corporation (MCC) a approuvé le programme Threshold de 35 millions de dollars en faveur Togo lors de sa réunion trimestrielle.

Il s'agit là d'un nouveau cap franchi par le pays, engagé depuis quelques années dans le programme de financement de la MCC.

Le programme Threshold dont va bénéficier le Togo est le premier programme de subvention du MCC. Il permet aux pays qui n'ont pas encore validé la totalité des critères exigés par l'agence américaine de bénéficier d'un premier appui financier devant les aider à compléter le processus complet d'éligibilité grâce à des réformes politiques et institutionnelles soutenant la croissance, l'investissement privé et la bonne gouvernance.

Ce fonds va servir à soutenir les réformes politiques et institutionnelles dans deux domaines identifiés comme des contraintes critiques à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté à savoir : les technologies de l'information et de la communication (TIC) et le régime foncier.

Selon Jonathan Nash, PDG par intérim de la MCC, « *Ce programme innovant place les citoyens togolais et le secteur privé au cœur de la stratégie de croissance du Togo, élargissant l'accès à Internet et aux technologies de communication, en particulier pour les zones mal desservies, les femmes et les jeunes, et clarifiant les droits fonciers. Les investissements dans ces domaines sont essentiels pour soutenir la démocratie dans le pays et stimuler la croissance économique pour réduire la pauvreté au profit du peuple togolais* ».

Dans le secteur des TIC, le programme vise à améliorer l'accès des citoyens à des services TIC de haute qualité et abordables en encourageant les investissements du secteur privé, en développant un régime réglementaire indépendant, en élargissant le service aux zones mal desservies et en augmentant l'utilisation des TIC.

Pour le ministre des Postes et de l'Economie Numérique, Cina Lawson : « *A l'heure où le secteur des TIC est en pleine mutation avec l'arrivée de deux nouveaux acteurs, la refonte de notre opérateur historique et du régulateur, le soutien apporté par la MCC nous permettra de renforcer notre action à l'endroit des consommateurs et d'assurer un accès de qualité à l'internet haut-débit à tous les togolais* ».

Cet appui financier de la MCC est un soutien de taille pour le secteur des TIC au Togo que le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique, conformément à la vision du Chef de l'Etat et du gouvernement s'emploie à améliorer à travers différentes mesures et projets dont entre autres, l'adoption récente d'une nouvelle politique sectorielle pour la période 2018-2022, l'adoption de la Loi sur les transactions électroniques (LTE) et de la Loi d'orientation sur la société de l'information (LOSITO), l'octroi de licences à deux nouveaux FAI (TEOLIS SA et GVA TOGO) qui commercialisent déjà leurs offres ou encore le projet Egouv qui vise à moderniser l'administration afin de mieux servir les populations.

**Contact presse :** [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'Etat dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.